

Manifestation du 5 juin 2018 pour le service public de l'orientation Non au transfert des Dronisep et des CIO aux régions !

Alain Charrier, secrétaire technique national



Le 5 juin, le Snpptes s'est associé au mouvement défendant le service public de l'orientation qui a rassemblé à Paris 1 200 personnels des centres d'information et d'orientation (CIO) et de l'Onisep.

Reçu avec les autres organisations de l'intersyndicale, par Mme Bourhis, conseillère sociale du ministre de l'Éducation nationale, le Snpptes a une nouvelle fois exprimé son opposition au transfert des délégations régionales de l'Onisep (DRONISEP) aux régions. L'implantation sur le territoire de l'Onisep est seule à même de garantir une information impartiale et exhaustive sur l'ensemble des métiers et des formations pour l'ensemble des élèves et des étudiants mais aussi un accompagnement des enseignants dans les missions toujours plus importantes qu'on leur confie en matière d'orientation.

Engagé également aux côtés des CIO pour s'opposer à la fermeture de ces services de proximité accessibles à toute la communauté éducative, les élèves et les familles, le Snpptes milite pour un service public de l'orientation gratuit et équitable.

L'information et le conseil en orientation doivent rester des missions d'État assurées par des personnels d'État.

Si le Snpptes a obtenu que les organisations syndicales soient auditionnées par la mission chargée de proposer les modalités du démantèlement de l'Onisep, il continue de demander la suppression de l'article 10 du projet de loi ironiquement dénommé « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il dénonce l'impréparation du transfert aux régions des DRONISEP, la casse de cet établissement public et celle à venir des CIO qui n'auront pour conséquence que d'ouvrir grandes les portes aux marchands de l'orientation des officines privées.

Derrière les arguments d'efficacité et de meilleur accompagnement des élèves et de leur famille se cache une seule raison : les économies budgétaires.

Choisy-le-Roi, le 06/06/2018